

Réf: Dossier N° : 24697

AVIS DE CONSTITUTION
**SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE VENTE DE MARCHANDISES
 ET ARTICLES DIVERS » en abrégé «SIVMAD »**
**Siège social : ABIDJAN - KOUMASSI LIGNE 05 PRES PLACE
 IN'CHALLA, 06 BP 120 ABIDJAN 06**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26 Avril 2016, et enregistrés au CEPICI le 19 Mai 2016, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « SOCIETE IVOIRIENNE DE VENTE DE MARCHANDISES ET ARTICLES DIVERS » en abrégé «SIVMAD ».

Objet: Vente de marchandises et articles divers, commerce général, import-export, La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés

Siège social: ABIDJAN - KOUMASSI LIGNE 05 PRES PLACE IN'CHALLA, 06 BP 120 ABIDJAN 06

GERANT: Monsieur KAMBIRE SAMI JONAS.

RCCM: n°CI-ABJ-2016-B-13217 du 19/05/2016 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°10329 du 19/05/2016

Pour Avis

Le CEPICI

